

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-138 du 24 Avril 1996

Portant **suspension** de l'application
des Décrets N° 96-76 **et** 96-77 du 02
Avril 1996 portant nomination au
Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Consitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Consitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-123 du 09 Avril 1996 portant nomination au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N° 96-77 du 02 Avril 1996 portant nomnation de Monsieur ADEKAMBI Benoît en qualité de Consul Général Adjoint au Consulat Général du Bénin à LIBREVILLE ;
- SUR Proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Avril 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Est et demeure suspendue l'application des Décrets N° 96-76 et 96-77 du 02 Avril 1996 portant respectivement nomination au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et nomination de Monsieur ADEKAMBI Benoît en qualité de Consul Général Adjoint au ~~Consulat~~ Consulat Général au Bénin à LIBREVILLE (Gabon).

.../...

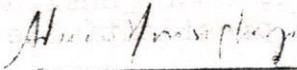
Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 24 Avril 1996

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

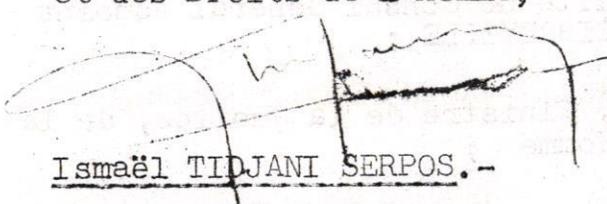
Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



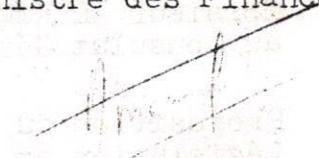
Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,

Le Ministre des Finances,



Ismaël TIDJANI SERPOS.-



Moïse MENSAH.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MJLDH 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DGTCPT-DGIDD-DCF-DGID 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 DCT-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-